

Répartition des dispositifs et des budgets par objectif de #Jeunes en Métropole

47 %

Solidarité

Être solidaire et attentif envers les jeunes et lutter contre les inégalités

37 %

Émancipation

Soutenir l'émancipation des jeunes

16 %

Engagement

Favoriser l'engagement des jeunes dans le développement de leur métropole

33 %
sont allouées
en subventions

48 %

des dépenses prennent
la forme de tarifications
spéciales (gratuité,
tarifs réduits, etc).

Contacts utiles

- Pôle Rayonnement de la métropole
- Direction Sports et Jeunesse – service jeunesse
- jem@lillemetropole.fr

Pour en savoir +

En quelques chiffres



151

dispositifs recensés



28

millions d'euros dédiés



42,6

équivalents temps
plein d'agents dédiés à
des actions, dispositifs
bénéficiant aux jeunes



1 119 133

jeunes bénéficiaires*

*un même jeune a pu bénéficier de plusieurs dispositifs

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



→ Rapport annuel 2026

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2, boulevard des Cités Unies

CS 70043

59040 Lille Cedex

Tel. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

■ lillemetropole.fr

JEUNES
en Métropole
AVEC LA MEL



Dans un monde en constante évolution, où les jeunes font face à des défis variés, la MEL a adopté une stratégie jeunesse ambitieuse. #Jeunes en Métropole 2.0 (#JeM2.0) soutient les jeunes dans leur parcours vers l'âge adulte et la citoyenneté, en s'appuyant sur trois piliers fondamentaux : la solidarité, l'émancipation et l'engagement. L'un des enjeux est d'assurer une meilleure visibilité de l'action de droit commun de la MEL : conforter, rendre plus visibles les investissements de la MEL en direction des jeunes. Ce rapport annuel met en lumière les engagements de la MEL en faveur des jeunes âgés de 11 à 30 ans, en 2025.

Zoom sur quelques dispositifs



Sport

→ Fonds de concours savoir nager

La MEL soutient l'apprentissage de la natation sur le territoire, via son plan piscine 2, en prenant notamment en charge une partie du prix d'entrée des élèves scolarisés du cycle primaire au lycée sur l'ensemble des piscines, à raison de 3 euros par entrée. Plus de 780 000 entrées ont ainsi été financées en 2025.

Transports-Mobilité

→ Gratuité des transports

Les jeunes doivent pouvoir se déplacer librement et facilement en transports en commun (métro, tramway, bus), en v'lille, ou encore avec les services Flexity et Handipole. En 2025, 175 000 métropolitains âgés de moins de 18 ans ont bénéficié de la gratuité des transports en commun mise en place par la MEL. Par ailleurs, 30 000 jeunes âgés de plus de 18 ans ont profité d'une tarification sociale.



Nature

→ Espaces Naturels Métropolitains

Répartis sur le territoire, les Espaces Naturels Métropolitains (parc Mosaic, Près du Hem, Musée de Plein Air, etc.) offrent un accès facilité aux jeunes par une tarification adaptée aux mineurs et étudiants, mais aussi par l'organisation d'ateliers, d'animations et d'activités spécifiques (école de voile, etc.) diversifiées. Ce sont ainsi 40 000 jeunes qui ont été accueillis dans les ENM en 2025.



JeM

→ Fonds d'Innovation Jeunes en Métropole

Dans le cadre du Contrat Local des Solidarités 2024-2027 engagé avec l'État, la MEL soutient 5 projets innovants et partenariaux visant à lutter contre le décrochage et le harcèlement scolaire, mais aussi contre la précarité alimentaire, pour un montant de 400 000 euros. En 2025, ces actions ont bénéficié à plus de 4 600 jeunes.

Logement

→ Soutien à l'accès des jeunes vulnérables à un logement adapté

En complément des dispositifs d'aide à l'accès et au maintien des personnes dans leur logement comme le Fonds Solidarité Logement, la MEL soutient la réhabilitation et la création de nouveaux logements en Résidences habitat jeunes (RHJ) ou en Résidences jeunes actifs. Ces résidences à destination des 16-30 ans proposent des loyers modérés incluant les charges : en fonction de la localisation et du gestionnaire, entre 350€ et 580€ environ. Depuis 2026, une cinquantaine de jeunes âgés de 18 à 25 ans, rencontrant une difficulté d'accès au logement peuvent également bénéficier du nouveau dispositif interGénérationMEL leur permettant d'être logés dans des résidences pour personnes âgées en contrepartie de temps d'échange et de partage auprès des résidents.

